



Chambre  
de commerce  
de l'Est  
de Montréal

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **Prolongement du métro vers Anjou : une priorité pour la communauté de l'Est**

**Montréal, le 5 février 2016** – En réaction [à l'article de Denis Lessard](#) sur le prolongement du métro vers l'Est paru ce matin dans La Presse+, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) réitère que ce projet est une priorité pour la communauté de l'Est et qu'il doit aller de l'avant. Attendu depuis plus de 30 ans, ce projet d'amélioration de l'offre en transport en commun est essentiel et fait consensus auprès des acteurs socioéconomiques, politiques et communautaires du secteur.

Selon la CCEM, il est impératif que ce projet profite de la fenêtre d'opportunité unique créée par la promesse d'un investissement massif du gouvernement fédéral dans les infrastructures de transport en commun.

« Nous sommes heureux de constater que le prolongement du métro vers l'Est est une priorité pour la mairie de Montréal, pour le gouvernement du Québec et pour le gouvernement du Canada. Ce projet est essentiel pour le développement du territoire et la mobilité de la population. La communauté de l'est de Montréal doit bénéficier d'une meilleure offre de transport en commun et mérite que ce projet se réalise promptement » a déclaré Isabelle Foisy, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

#### ***À propos de la Chambre***

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent. Couvrant un territoire composé de 850 000 habitants et de 400 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

-30-

#### **Renseignements :**

David Labrosse, conseiller aux affaires publiques et gouvernementales

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

[dlabrosse@ccemontreal.ca](mailto:dlabrosse@ccemontreal.ca) – T. : 514 354-5378, poste 230 – C. : 514 973-3283